

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 31-369-1927 portant nomination d'un membre suppléant du Conseil d'administration.

n° 31-369-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 août 1927

Numéro JO
n° 369 du 31/08/1927

Date du numéro
31 août 1927

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844. rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1984: Vu le décret du 2 mars 1925 portant réorganisation du Conseil d'administration de la Côte française des Somalis: Vu le départ de la colonie de M. Boyer, membre suppléant du Conseil d'administration,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Fuyet, directeur de la succursale, à Djibouti, de la Banque de l'Indochine, est nommé membre suppléant du Conseil d'administration, en remplacement de M. Boyer. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-PAISSAC.